



Evaluation de l'impact de la conférence de consensus sur la prise en charge des entorses de cheville au service d'accueil des urgences du Centre Hospitalier du Pays d'Aix

N Galatis, M Tamisier, P Cuadras, C Feraud, M-H
Siary, J-F Laude, F-M Zunino, P Kiegel

SAU SMUR
CHG Pays d'Aix

COPACAMU 23 mars 2007

SAU-SMUR du CHG Pays d'Aix

- Environ 46.000 passages par an, donc une moyenne de 128 passages par jour (chiffre en 2006).
- Accueil des urgences traumatologiques infantiles et adultes.
- 4 médecins thésés présents 24 heures sur 24.
- 2 internes présents 24 heures sur 24, avec possibilité d'appel d'un troisième interne de spécialité chirurgicale.

Entorse du ligament latéral externe de la cheville : évaluation de l'application de règles d'Ottawa lors de traumatisme en adduction de la cheville aux services d'accueil des urgences du CH Pays d'Aix

Nous avons réalisé une étude rétrospective sur une période d'un mois dans le but d'évaluer notre prise en charge sur une pathologie traumatique courante telle que l'entorse du ligament latéral externe de la cheville. A la suite de cette étude, nous avons réalisé une formation sur la prise en charge optimale des entorses de la cheville et de nouveau dans le délai défini une nouvelle étude rétrospective.

Prise en charge des entorses du LLE au SAU AIX en juin 2005

- Effectif de 40 patients, de sexe ratio à 1.1 (21 femmes et 19 hommes) et d'âge moyen de 31.7 ans (extrêmes : 18 - 54).
- Médecins appliqués :
 - Internes du service d'accueil des urgences : 17.
 - Internes de service chirurgie : 8.
 - Seniors permanents (assistant ou praticien hospitalier) : 11.
 - Praticiens attachés : 4.
- Recherche de critères d'Ottawa retrouvée dans 6 dossiers.
- Réalisation d'un bilan radiologique dans 38 cas sur 40 (95%) dont
 - Radiographies de la cheville : 27 fois.
 - Radiographies du pied : 1 fois.
 - Radiographies de la cheville et du pied 10 fois.
- Ces radiographies sont normales pour 38 patients sur 38 (100%).

40 patients en juin 2005

Critères d'Ottawa

Recherchés : 6 patients

Non recherchés : 34 patients

Absence de critères : 4 patients

Présence de critères d'Ottawa : 2 patients

30 patients : radio

4 patients : pas de radio

Pas de radio : 2

Radio : 2

Réalisation de 2 bilans radiologiques

Conclusions et décisions

Devant ces résultats, nous avons conclu que :

- Très faible utilisation de règles d'Ottawa dans la pratique courante, malgré sa validation par la conférence de consensus de la prise en charge de l'entorse de la cheville datant de 1995 et son actualisation en 2004.
- Utilisation de ces règles en majorité par les jeunes médecins : 4 internes sur 6 médecins appliqués.
- Mauvaise application de règles d'Ottawa car dans 2 cas sur 4, leur utilisation n'a pas empêché la réalisation du bilan radiologique.
- Les objectifs de cette classification ne sont pas atteints sur notre pratique : sécurité de diagnostic, gain de temps en raccourcissant la durée de la prise en charge au SAU, gain économique par limitation de radiographies.

Nous avons décidé de :

- La réalisation d'une formation sur la prise en charge de l'entorse de la cheville et l'intérêt de l'application de règles d'Ottawa est réalisée. Ils y sont invités tous les médecins appliqués à l'accueil d'urgences traumatologiques. Elle comporte un rappel sur les règles d'Ottawa et sur la prise en charge thérapeutique proposée par la conférence de consensus de la SFMU de 1995.
- Puis, 6 mois après la réalisation d'une nouvelle étude rétrospective, concernant la prise en charge de traumatisme en adduction de la cheville. Aucune information de notre intention n'a été donnée à nos collaborateurs.

Prise en charge des entorses du LLE au SAU AIX en janvier 2006

- Effectif de 40 patients, de sexe ratio à 0.81 (18 femmes pour 22 hommes) et d'âge moyen de 33.3 ans (extrêmes de 18 et 55 ans)
- Médecins appliqués :
 - Internes : 22
 - Urgences : 18
 - Service chirurgie : 4
 - Senior : 18
 - Permanents : 11
 - Praticiens attachés : 7
- Radiographies : 37 patients (92.5%) dont
 - Radiographies de la cheville : 28 fois.
 - Radiographies de la cheville et du pied : 8 fois.
 - RX pied : 1 fois.
- Aucune fracture chez ces 37 patients.

40 patients en
janvier 2006

Critères d'Ottawa

Recherchés : 10
patients

Non recherchés :
30 patients

Absence de
critères : 3
patients

Présence de
critères d'Ottawa :
7 patients

30 bilans
radiologiques

Pas de bilan
radiologique :
3

Réalisation de
7 bilans
radiologiques

Recherche de critères
d'Ottawa en juin 05 : 6
patients

Recherche de critères
d'Ottawa en janvier 06 : 10
patients

4 patients :
marche
possible, pas
de douleur

2
patients :
marche
impossible
, douleur
ME

Absence de
critères : 3
patients

Présence de
critères
d'Ottawa : 7
patients

2
radios

2 : pas
de
radio

Radio
normales
dans les 2
cas

Aucune
radiographie

7 bilans
radiologiques,
aucune
fracture

Conclusions

- **Donc, la formation de sensibilisation effectuée a permis :**
 - Meilleure diffusion de l'application de critères d'Ottawa : 10/40 (25%) cas au lieu de 6/40 (15%).
 - Meilleure utilisation de l'application de critères d'Ottawa : 10/10 (100%) au lieu de 4/6 (66%).
 - Pas de différence significative sur la sécurité diagnostique.
 - Pas de différence significative sur le nombre totale de radiographies réalisées : 37/40 (92.5%) au lieu de 38/40 (97.5%).
- **Toutefois, malgré la validation de règles d'Ottawa en médecine d'urgence (en 1995 par la conférence de consensus de la SFMU à Rohan, puis son actualisation en 2004) et la réalisation de formation sur la prise en charge de l'entorse du ligament latéral externe de la cheville, son application reste de faible participation au sein de notre pratique.**